

# La Lettre Algex

وكالة الوطنية لترقية التجارة الخارجية

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR

Lettre bimensuelle n°13

Samedi 28 février 2009

## SOMMAIRE

### 1- L'Actualité :

L'Adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange – GZALE.

### 2- Histoire d'une réussite:

ISO-9 INTERNATIONAL leader national de la génoise fourrée

### 3- Algérie en bref

### 4-Conjoncture/Analyse :

Loi de Finances 2009 : les nouvelles dispositions.

### 5- Fiche pays : l'Egypte

### 6- Espace libre:

Les exportateurs de fruits et légumes à la conquête du marché allemand (AHK).

### 7- Fiche produit :

La petite histoire des arômes

### 8- Le monde en bref

### 9- Pêle-mêle

### 10- Trois questions A :

Mme Bouthaina DOUHES  
Déléguée Générale du  
Comité Algéro- Camerounais

### 11-Agenda/infos pratiques

## 1-L'ACTUALITE

### L'Adhésion de l'Algérie à la Grande Zone Arabe de Libre Echange – GZALE.



L'Algérie a adhéré à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à la Grande Zone Arabe de Libre Echange- GZALE et devient ainsi le 18<sup>ème</sup> membre de ce

groupe régional important. A cet effet, le Ministère du Commerce a organisé une journée d'information, le 5 février 2009, au siège d'ALGEX pour expliquer les dispositions prises par le Gouvernement algérien pour parer aux éventuels effets négatifs sur l'économie algérienne, par :

- la mise en place d'une « Commission technique » d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre de la GZALE, installée au niveau de la CACI, composée des représentants des organisations patronales et des administrations et institutions concernées, pour suivre l'application de cet accord, traiter des infractions signalées par les opérateurs et enclencher les enquêtes nécessaires ;
- des instruments techniques et juridiques de sauvegarde, de défenses commerciales et de droits compensatoires, en cas de menace sur une branche d'activité ;
- la possibilité de recourir à des mesures de « réciprocité » au cas de non respect par l'une des parties des dispositions de l'accord.

Les principaux avantages de cette convention, ont été énumérés par M. le Ministre du

Commerce Mr. El-Hachemi DJAABOUB, lors de cette rencontre, à savoir :

- l'accès des produits algériens aux marchés arabes avec des conditions avantageuses ;
- l'encouragement des investissements directs et des partenariats arabes ;
- et la diversification des fournisseurs.

Dans le cadre de la GZALE, tous les produits originaires des Etats membres, peuvent être échangés sous un régime tarifaire préférentiel entre ces États, à l'exception des produits figurant sur la liste négative soit 384 sous positions tarifaires.

Ce régime tarifaire préférentiel, concerne tous les produits non exclus de la Zone Arabe de Libre Echange avec une exonération totale des droits de douanes et des droits et taxes d'effet équivalent.

Notons que le certificat d'origine est délivré et visé par les autorités compétentes du pays d'exportation sur demande écrite établie par l'exportateur. ce certificat doit être renseigné en langue Arabe ; néanmoins les services des douanes peuvent exiger éventuellement une traduction.

En Algérie, le certificat d'origine est délivré et visé par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie et sa durée de validité est de six (06) mois.

**Pour de plus amples informations consultez les sites suivants :**

[www.algex.dz](http://www.algex.dz); [www.mincommerce.gov.dz](http://www.mincommerce.gov.dz)  
[www.douanes.dz](http://www.douanes.dz)

## 2-HISTOIRE D'UNE REUSSITE

### ISO-9 INTERNATIONAL leader national de la génoise fourrée

L'entreprise de biscuiterie ISO\_9INTERNATIONAL, créée en 2000, devenue le leader national dans la fabrication de la Génoise Fourrée connue sous la marque « Isser », installée dans la commune des Isser -wilaya de BOUMERDES.

La sarl ISO\_9 INTERNATIONAL est une filiale du groupe familial ISSIAKHEM, dirigée par M. Tahar ISSIAKHEM. Elle est dotée d'un capital de 166 millions de DA et compte un effectif de 143 salariés entre cadres et ouvriers tous qualifiés et polyvalents.

Selon le PDG du groupe M. Arezki ISSIAKHEM, parallèlement à la biscuiterie, son groupe a développé des filiales complémentaires, non moins stratégique, dont :

- La Sarl Indefrigo, spécialisée dans l'industrie du froid ;
- La Sarl IMF, spécialisée dans la fabrication de consommables de l'agroalimentaire et de l'industrie pharmaceutique ;
- La SARL GINI et la sarl Magic spécialisées dans la production des crèmes glacées.

Grâce à son équipement et à son personnel qualifié ISO\_9INTERNATIONAL développe des produits qui réunissent qualité et saveur. Des professionnels qualifiés pour exécuter chaque étape de la production un contrôle permanent de la qualité des produits dans un laboratoire

d'analyse implanté au sein même de l'usine, une force de vente compétente qui couvre tout le territoire, une équipe Commerciale dynamique et un Service Recherche et Développement créatif sont les atouts de sa réussite.

Dans le cadre de sa stratégie de maîtrise du marché national et l'ouverture sur les Marchés internationaux, ISO\_9INTERNATIONAL a entamé la procédure de Certification ISO 22000 HACCP, relative à l'hygiène alimentaire, et depuis 2003 la société s'est lancée dans l'exportation des produits de biscuiterie « Isser » et a réalisé ses premières opérations vers la Libye, la Jordanie, et récemment vers la France, la Belgique et le Maroc.

L'entreprise **SARL ISO-9 International** mise essentiellement sur les avantages qui découleront de l'adhésion de notre pays, à la zone arabe de libre-échange, en matière de facilités à l'export.



La Lettre Algex

وكالة الوطنية لترقية التجارة الخارجية  
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR

## Opportunités d'Affaires



Comité  
Algéro-  
Camerounais

Mme Bouthaina  
DOUHES

Déléguée Générale  
expert spécialisé en  
développement des  
échanges africains.

Tel :213(0)773 24 12 92

E-mail  
matadiafrique@yahoo.fr

### 3-ALGERIE EN BREF

**ALGER – Le CNRC** a annoncé le 08 février 2009 le début de l'opération de dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2008 des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale et qui s'achèvera à la date butoir du 31 juillet 2009. Les responsables de ces sociétés doivent procéder au dépôt légal et obligatoire de leurs comptes sociaux annuels au Bulletin officiel des annonces légales (BOAL) ; dans le délai d'un mois après l'adoption des comptes par l'assemblée générale pour les sociétés commerciales, et dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice 2008 pour les banques et établissements financiers". **APS**

**ALGER - Le partenariat algéro-américain.** L'Algérie a reçu le 21 février une délégation d'hommes d'affaires américains. Ce partenariat permet aux deux pays d'envisager les termes d'une coopération mutuellement avantageuse, qui a pour socle le secteur des hydrocarbures ; mais il y a un intérêt de plus en plus soutenu aux secteurs hors hydrocarbures tels que : les nouvelles technologies, le secteur de l'habitat, des télécommunications, de l'industrie, de l'équipement, de l'agroalimentaire et particulièrement le secteur de l'agriculture. Durant ce séjour, les hommes d'affaires algériens et américains pourront étudier toutes les facettes d'un partenariat à venir dans des projets préalablement ciblés.

**El moudjahid**  
**Alger – Salon national de l'emploi "Salem"** s'est déroulé à la SAFEX à Alger, du 22 - 26 février 2009. Ce Salon, organisé par le Ministère du Travail de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a réuni 800 exposants de plusieurs secteurs d'activité, dont 500 micros entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ, dont cinq entreprises exportatrices tels que ARGILEV, sarl Casbah, Céramique el djazair, El Moubaraka, et Kaoutharcuir et 150 autres créées dans le cadre de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC). Onze ministères et plusieurs intervenants dans la création et le soutien à l'emploi ont pris part à ce Salon. **AlgeX**

### 4-CONJONCTURE /ANALYSE/MARCHE

#### Loi de Finances 2009 : les nouvelles dispositions.



#### A- Mesures d'élargissement du champ d'imposition et renforcement de la lutte contre la fraude fiscale:

**1-** Création au sein de la Direction Générale des Impôts, d'un service des investigations fiscales chargé, au niveau national, de mener des enquêtes en vue d'identifier les sources d'évasion et de fraude fiscales. Ce service devra disposer d'antennes régionales qui lui seront rattachées.

**2-** Assimilation des bénéficiaires transférables des succursales et autres installations aux sociétés mères établies à l'étranger à des dividendes. Ainsi, les bénéficiaires qui seront transférés par la succursale ou toute autre installation professionnelle, au siège de la société étrangère, situé hors d'Algérie, devront subir une imposition au titre des dividendes au taux de 15%.

**3-** Institution d'une imposition spécifique des plus-values de cession d'actions ou de parts sociales réalisées par des non résidents. Celles-ci donneront lieu à une imposition au titre de l'IRG ou de l'IBS, selon le cas, au taux de 20%, libératoire de l'impôt et doivent faire l'objet de l'obligation de libérer, entre les mains du notaire, du cinquième (20%) du montant de la cession.

#### C- Mesures visant la simplification du système fiscal:

**1-** Institution du mode de paiement trimestriel en matière d'IRG, de TAP et de TVA, pour les

contribuables suivis au régime simplifié. Ce mode de paiement permettra de déclarer et de s'acquitter, trimestriellement au lieu de mensuellement, des différents droits au comptant dont ils sont redevables.

**2-** Simplification du mode de paiement de l'IBS (suppression des rôles) qui facilitera la gestion des dossiers fiscaux par l'administration fiscale, eu égard au gain de temps induit par la suppression de l'enrôlement qui permettra à cette dernière d'axer son activité autour de l'assiette et du contrôle fiscal.

**3-** Exclusion du champ d'application de l'IRG des plus-values de cession à titre onéreux d'immeubles bâtis et non bâtis.

#### B- Mesures pour l'encouragement de l'investissement:

**1-** Prorogation des périodes des exonérations en matière d'IRG et d'IBS au profit des opérations de bourse ; la mesure prorogé sa validité pour une durée de 5 années, alors que la période initiale d'exonération devait expirer en décembre 2008.

**2-** Extension au profit des promoteurs éligibles à l'aide du Fonds national de soutien au micro-crédit, de l'exonération de l'IRG, déjà accordée aux investisseurs bénéficiant des dispositifs CNAC et ANSEJ. Cette exonération est accordée pour une durée de 5 ans.

**3-** Couverture des risques de financement des crédits d'investissements à la PME. Cette mesure vise à attribuer aux garanties de la Caisse de Garantie des Crédits à l'Investissement (CGCI-PME), le caractère de garantie de l'Etat.

### 5-FICHE PAYS

#### L'Egypte

L'Égypte est située au Cœur du Proche-Orient, au confluent de trois continents : au Nord, l'Europe par la Méditerranée ; au Sud, l'Afrique ; et à l'Est, l'Asie. Le pays est ouvert sur deux mers (la Mer Rouge et la Méditerranée), qui communiquent entre elles par le canal de Suez, point de transit d'une part essentielle du commerce entre l'Europe et l'Asie.

Les principaux partenaires économiques de l'Égypte sont les USA, l'Union européenne, et le Japon. Les principales ressources économiques de l'Égypte sont le pétrole, les métaux, le tourisme, et l'agriculture (surtout le coton).

Les droits de douane en Égypte sont calculés ad valorem sur la valeur CIF. La structure des tarifs inclut 6 tarifs, entre 2% et 40% en fonction du degré de transformation du produit. Il existe, toutefois, des taux beaucoup plus élevés, qui s'appliquent sur des marchandises autrefois interdites à l'importation (70% pour la volaille, 600% à 3000% pour l'alcool, 54% pour le textile).

Les procédures d'importation : il est exigé l'original de la facture commerciale et deux copies, le certificat d'origine original et deux copies. Ces deux documents doivent être légalisés et authentifiés par le consulat égyptien dans le pays d'origine, ainsi que la liste de colisage, la lettre de connaissance avec le nom et l'adresse de l'expéditeur et le nombre de lettres de connaissance émises. Les lettres de crédit doivent être couvertes à 100% en espèce par l'importateur.

Dans le cadre des expositions ou de promotion commerciale, les douanes acceptent l'entrée d'échantillon, d'une valeur ne dépassant pas les 500 EGP ; sinon ils ne doivent pas pouvoir être vendus tels quels.

Pour de plus amples informations consultez le site : [www.customs.gov.eg](http://www.customs.gov.eg)

#### DONNEES GENERALES

- **Nom officiel** : République Arabe d'Égypte
- **Superficie** : 1.001.450 Km<sup>2</sup>
- **Population**: 75,5 millions habitants (2007)
- **Capitale** : Le Caire

#### Principaux indicateurs économiques :

- **PIB total** : 128,1 Milliards USD (2007)
- **Croissance annuelle du PIB**: 7,1%(2007)
- **PIB/ habitant** (US\$) : 1.580 (2007)
- **Taux d'inflation** : 10,5 % (2007)

**Exportations (Millions US\$)** : 21.336 (2007)

**Importations (Millions US\$)** : 37.469 (2007)

#### Principaux clients de l'Égypte :

L'Inde ; l'Italie ; l'Espagne ; les USA ; la France ; le Japon ; la Turquie ; la Corée ; le Royaume- Uni

#### Principaux fournisseurs de l'Égypte :

Les Etats-Unis D'Amérique ; l'Arabie Saoudite l'Allemagne ; la Chine ; la Russie ; le Koweït ; l'Italie ; le Brésil ; l'Ukraine.

#### Echanges commerciaux Algérie-Egypte:

Années	2007	2008 (p)
Exportations algériennes	429,443	716,67
Importations algériennes	254,772	198,12
Balance commerciale	174,671	518,56

Source : Douanes Algériennes valeur : millions US\$)

**Principaux produits algériens exportés vers l'Égypte** : butane liquéfié; déchets et débris de fer ou d'acier; pneumatiques neufs en caoutchouc; produits lamines plat en fer ou en aciers, déchets et débris aluminium; tournures ; médicaments; sables naturels de toute espèce, même colorés.

**Principaux produits importés par l'Algérie de l'Égypte**: Charpentes métalliques; Véhicules pour transport (10 pers. ou plus); Extraits pour l'industrie alimentaire; Appareils de cuisson; Parties de turbines à gaz; Livres et brochures; Médicaments; Ouvrages en ciment;

## 6-ESPACE LIBRE

### Les exportateurs de fruits et légumes à la conquête du marché allemand (AHK).

Accompagnée par ALGEX et avec la collaboration de la SAFEX et de la Chambre Algéro-allemande de Commerce et d'Industrie (AHK) et OPTIMEXPORT, une délégation de dix exposants de produits agricoles a pris part à la 17<sup>ème</sup> édition du Salon « fruit logistica » qui s'est tenue à Berlin du 4 au 6 février 2009. Deuxième Salon mondial du secteur agricole après le SIAL de Paris, et véritable plateforme incontournable de rencontres professionnelles de la filière fruits et légumes, cette référence agricole européenne et mondiale a drainé, cette année, quelque 2200 exposants et plus de 50 000 visiteurs.

Comparativement à l'année dernière où une seule participation algérienne a été enregistrée, c'est la première fois que l'Algérie est représentée en force. Plusieurs produits algériens ont été exposés, en plus des dattes (produit phare du stand algérien avec diverses variétés telles les dattes fourrées et conditionnées), des fraises, des figues, des truffes, des potirons, des pommes de terre, des artichauts, des navets, des carottes et des agrumes ont suscité un intérêt certain en attirant de nombreux visiteurs de divers pays.

L'objectif recherché de la participation algérienne au Salon FRUIT LOGISTICA était de permettre aux opérateurs algériens de se rendre compte des exigences en matière de standards de qualité des produits frais, du marché mondial et particulièrement du marché allemand, et de s'informer sur les nouvelles tendances et sur l'évolution des goûts et des besoins des divers marchés représentés.

Cette participation a constitué ainsi une opportunité réelle de prospection, de développement et de contacts d'affaires directs

avec divers partenaires et professionnels venus de 125 pays. Une première évaluation de cette participation fait ressortir, globalement, une satisfaction des participants. La majorité des exposants souhaitent renouveler l'expérience l'année prochaine avec une meilleure préparation, une approche marketing plus agressive et un soutien logistique plus adapté et efficace.

Une délégation de neuf agriculteurs et professionnels de la filière fruits et légumes, conduite par M. BENSEMMANE - Directeur Général D'EXPOVET et Président de FILAHA INNOVE, est venu se greffer à la présence algérienne sur le Salon, grâce à une action de prospection guidée par le Programme OPTIMEXPORT. Cette opération a permis aux opérateurs de découvrir la « Certification Globalgap », un référentiel de bonnes pratiques agricoles de la mise en terre jusqu'au produit fini non élaboré, de s'entretenir avec des techniciens du packaging et d'entrer en contacts avec des responsables de grandes plateformes de sourcing de fruits et légumes.



Salon « fruit logistica » à Berlin

## 7-FICHE PRODUIT

### La petite histoire des arômes

Les arômes alimentaires font partie de notre quotidien puisqu'ils sont les principaux responsables du goût des aliments que nous consommons chaque jour. Pourtant, si leur nature chimique est évidente, ils sont peu ou mal connus. Ils sont pourtant des acteurs majeurs de la grande tradition culinaire et sont également d'une grande importance industrielle et économique. Très prisées et convoitées depuis la plus Haute Antiquité, les épices furent des monnaies d'échange. Elles eurent aussi le statut d'espèces, d'où leur nom d'épices. Tour à tour, Grecs, Carthaginois, Romains, Arabes, Portugais, Hollandais, Anglais et Français créeront leurs propres comptoirs et pour avoir le monopole des épices, se feront des guerres coloniales sans merci.

#### Perspectives de croissance sur le marché des arômes :

L'évolution des pratiques alimentaires dans les pays émergents permet d'envisager une croissance du marché des arômes, liée aux besoins de divers secteurs d'activité: pharmaceutique, agroalimentaire, cosmétique, produits d'entretien. La minuscule quantité volumétrique d'arômes et de parfums vendus par produit peut nous permettre d'en comprendre le prix qui, comme celui de l'Absolu d'Iris, peut représenter une petite fortune.

Avec le rallongement des délais de conservation et l'évolution des normes de sécurité sanitaire qui entraînent une diminution de l'usage des conservateurs, les produits perdent de plus en plus de leurs caractéristiques aromatiques.

Les arômes viennent reconstituer le goût perdu, au cours du processus industriel. Selon certaines analyses « *en volume, c'est ce secteur qui apportera les meilleures perspectives de croissance dans les pays émergents* ».

En conclusion, la forte dépendance de l'Algérie à l'égard du marché mondial des arômes –les importations de 2008 se sont élevées à 32 millions de dollars-, la noblesse du produit, les perspectives de croissance et de développement des arômes pour certains secteurs (secteur des produits bio et du terroir, secteur de l'artisanat alimentaire, secteur de l'agroalimentaire, etc...), sont autant de raisons d'en encourager la promotion.



## 8-LE MONDE EN BREF

**Tunisie**-La production de dattes a atteint 145 mille T au cours de l'année 2008-2009 contre 124 mille tonnes en 2007-2008, enregistrant une hausse de 17%. Le Directeur Général du groupement interprofessionnel des fruits (GIF), a affirmé dans des déclarations publiées par l'hebdomadaire "EL Fellah" organe de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP) que les quantités de dattes exportées sur les marchés extérieurs représentent 80 à 85% de la production totale. Il a souligné que la Tunisie est le premier exportateur de dattes dans le monde sachant que l'écoulement des exportations de ce produit se fait dans 56 pays. Ainsi les dattes tunisiennes étaient au mois de Ramadan des trois dernières années les seules présentes sur les marchés internationaux. Les exportations tunisiennes ont réalisé des résultats forts probants au cours de l'année 2007-2008 avec des exportations évaluées à 61 mille tonnes, lesquelles ont généré des recettes de l'ordre de 187 millions de dinars.

Infotunisie.com

**Cote d'Ivoire** - Les gouverneurs des banques centrales de 24 pays d'Afrique francophone ont estimé à Abidjan que les économies de leurs zones étaient en "difficulté" en raison de la crise financière mondiale, qui a réduit considérablement leurs recettes d'exportations. Selon les déclarations du Gouverneur de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'ouest (BCEAO) Philippe-Henri DACOURY-TABLEY, le cacao, le bois, l'arachide, le coton, le café rapporteront beaucoup moins en 2009 et probablement dans les années à venir en raison de l'évolution à la hausse des prix de ces matières premières.

Aps

**Le Brésil** a décidé le 26 janvier 2009 de rétablir les licences d'importation pour toute une série de produits, ce qui équivaut à un virage protectionniste. Au total ce sont environ 60 % des importations brésiliennes qui se trouvent affectés par cette mesure. Plusieurs secteurs sont concernés, tels que la mécanique, la construction électrique, le matériel ferroviaire, l'automobile, l'aéronautique.

lemoci.com

## 9-PELE – MELE

### BRUXELLES - Le marché algérien intéresse les hommes d'affaires belges -

Une centaine d'hommes d'affaires belges ont participé le 05 février 2009 à un séminaire consacré à l'approche du marché algérien et plus spécifiquement l'approche par la participation aux appels d'offres. Intervenant à l'ouverture de ce séminaire d'information organisé par Bruxelles Export, en collaboration avec l'Agence wallonne à l'exportation (AWEX), l'attaché économique de l'ambassade de Belgique à Alger, Mme Kathlijn Fruithof, a brossé un tableau optimiste sur les perspectives du marché algérien qui, selon elle, offre de larges opportunités aux entreprises belges.

APS

### France - la 8<sup>ème</sup> Convention France - Maghreb

s'est déroulée le 05 et 06 février 2009 au Palais Brongniart à Paris. Cinq pays du Maghreb étaient présents pour une rencontre destinée à jauger l'état des relations économiques entre les deux rives de la Méditerranée. Côté algérien, en plus de 60 opérateurs présents sous l'égide de la Confédération algérienne du patronat-CAP, 25 autres représentaient des opérateurs du Sud algérien, artisans du tapis et exportateurs de dattes. "La délégation algérienne était de loin la plus étoffée des cinq délégations maghrébines, et pratiquement tous les secteurs d'activités étaient représentés : textile, cuirs et peaux, BTP, industries plastique, etc.", selon M. Boualem M'RAKACH-président de la CAP. La rencontre a été l'occasion de passer en revue les secteurs d'activités qui auraient besoin de relations de partenariat. Selon M. M'RAKACH, "5 contacts fermes ont été établis entre des opérateurs français et algériens de la CAP et 14 échanges à propos de projets de partenariat en chantier pour un avenir proche".

Liberté

**Egypte-** Les responsables des douanes arabes ont examiné, au Caire, les questions relatives à la création de l'Union arabe des douanes à l'horizon 2015, en application des recommandations du sommet économique de Koweït, dans la perspective de l'établissement du marché arabe commun.

APS

## 10-TROIS QUESTIONS A

Mme DOUHEST Bouthaina déléguée générale du Comité Algéro-camérounais.



**D'abord je voudrais vous demander en qualité de déléguée générale, de nous présenter le comité Algéro-Camérounais ?**

Le comité n'a pas été créé par hasard, il a été institué dans le but d'encadrer les opérateurs algériens à l'export vers l'Afrique. Pour le moment nous avons beaucoup plus œuvré à l'accompagnement des opérateurs algériens que camerounais. L'idée elle-même de la création de ce comité, qui est une expérience originale, a commencé avec l'intérêt que représentait pour nous l'Afrique. C'était en 1994 nous avons créé une petite EURL de prestation de services, qui s'est rapprochée des ambassades africaines pour savoir de quelle manière ces pays fonctionnaient, leur mentalité, leur façon de vivre ...Compte tenu de l'expérience commerciale acquise, l'ambassade du Cameroun à Alger a fait appel à nos services, en tant que consultant du développement des affaires algéro-camérounaises à cette époque. Notre rôle est purement commercial, notamment celui d'encadrer l'opérateur à l'export et prévoit comment protéger ses intérêts dans ces pays.

**Vous encadrez qui des opérateurs, algériens ou camerounais ou les deux ?**

Au début nous prêtions plus d'intérêt aux opérateurs algériens, vu leurs capacités et le savoir faire de l'industrie algérienne. La petite industrie nous ne paraissait pas importante, mais en Afrique elle représente beaucoup à partir du moment où elle prend valeur d'exemple pour le développement. C'est dans ce contexte que le Chargé d'affaires de l'Ambassade du Cameroun s'est rapproché de nous, pour promouvoir les produits algériens dans son pays.

A ce titre, nous avons encadré à partir de 2000 des sociétés qui voulaient importer et exporter vers le Cameroun. C'était une période de sensibilisation et non d'exécution de projets, qui a permis d'encadrer plusieurs opérateurs et des délégations des deux pays.

Le Comité n'est pas ouvert à des adhésions, il encadre des opérateurs intéressés par une consultation professionnelle ou une opération d'accompagnement ; de ce fait, ils ne payent pas de cotisations. En outre, le Comité ne prend pas de pourcentage sur des marchés conclus. Nous travaillons sur convention avec les sociétés par étapes d'accès au marché à très long terme, nous citerons comme exemple la société Boutonnerie Brahimia, qui a été accompagnée par nos soins pendant plusieurs rencontres au Cameroun jusqu'à son installation depuis 5 ans dans 6 pays où elle a désigné un représentant sur place. Les premières opérations de foires auxquelles le Comité a participé, c'était toujours dans le but de tester le marché. Ainsi, nous avons pu constater que c'est un marché assez intéressant mais aussi complexe, comme dans tous les marchés du monde et qu'il fallait être présent, à l'instar des opérateurs d'autres pays qui se sont imposés au Cameroun et en Afrique centrale.

**Quels sont généralement les produits algériens les plus prisés, en dehors de la datte ?**

Les pays d'Afrique sont inondés par les produits comme les biscuits et produits laitiers importés, alors qu'ils ont des usines de beurre et de petites industries assez intéressantes. Ce qu'ils recherchent, ce sont des investisseurs qui viennent pour développer des affaires en matière d'appareillage électrique et d'outil agricole.

Tout produit peut être développé en Afrique qui est un marché porteur où il existe d'énormes facilités, des taxes et impôts raisonnables et surtout beaucoup de besoins.

## 11-AGENDA/INFOS PRATIQUES

### Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur



**ALGEX PROPOSE un programme de formation pratique et d'assistance technique en commerce international. Ses séminaires auront lieu durant le premier semestre au siège d'ALGEX**  
Tél. : 021 52 12 10 - 52 28 13  
Fax : 021 52 11 26  
Email : [info@algex.dz](mailto:info@algex.dz)  
site web : [www.algex.dz](http://www.algex.dz)



### La Lettre Algex

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DU COMMERCE EXTERIEUR  
RN-N° 5 Cinq Maisons, Mohammadia, Alger. BP 191, Hassen Badi El-Harrach-Alger-Tél: (213) 21. 52. 20. 82/ 52. 12. 10 - Fax : (213) 21. 52. 11. 26 /  
Email : [info@algex.dz](mailto:info@algex.dz) Site web : [www.algex.dz](http://www.algex.dz)  
Directeur de la publication : Mohamed BENNINI  
Rédactrice en chef : Akila BOUZIANI

**Secrétariat de Rédaction :** Chafia HALAIMIA/ Saida TOUATI  
Karim DJENAOUI  
**Techniciens :** Samir MOUFFOK  
Krimou ZITOUNI  
**Participation à la rédaction:** Akila BOUZIANI/ Assia KACED  
Ali BOUCHEMA/Sid Ali BOUHAL/Saida TOUATI  
Hocine BOUBTINA/ Chafia HALAIMIA/ /Karim DJENAOUI  
Nouara TOUBAL /Fatma REBAH/ Farida CERBAH